

## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2021**

---

L'an deux mil vingt et un, le 11 mars à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

**DATE DE LA CONVOCATION :** 25 février 2021  
**NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE :** 19  
**NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS :** 16

**PRESENTS :** Daniel Houitte, Gilles Lesage, Edith Garnier, Laurence Blaise, Joseph Houal, Laurence, Pilvesse, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Emeline Richard, Arnaud Lambert, Jean-marc Renais, Erwan Josse (arrivé à 20 h 35), Philippe Chevrel (arrivé à 20 h 35), Virginie Bernard (arrivée à 20 h 35), Patricia Laurent (arrivée à 20 h 35), Franck Aubrée.

**Absents excusés :**  
Raymond Berthelot donne pouvoir à Daniel Houitte  
Frédérique Maria  
Agnès Baudrier-Billon

**Secrétaire de séance :** Franck Aubrée

**Séance ouverte à 20 h 34**

### **ADMINISTRATION GENERALE - APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 FEVRIER 2021**

<b>Présents</b>	<b>Pouvoirs</b>	<b>Absent excusés</b>	<b>Absents</b>	<b>Quorum</b>
12	1	3	4	<b>10</b>

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Daniel Houitte, Maire demande au conseil municipal si des observations sont à émettre sur le compte rendu de la séance du conseil municipal du 04 février 2021.

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

### **RESEAUX-ENVIRONNEMENT - POLE EQUIPEMENT PUBLIC – PARKING – ACQUISITION DE PARCELLES – AUTORISATION DE SIGNATURE**

<b>Présents</b>	<b>Pouvoirs</b>	<b>Absent excusés</b>	<b>Absents</b>	<b>Quorum</b>
16	1	3		<b>10</b>

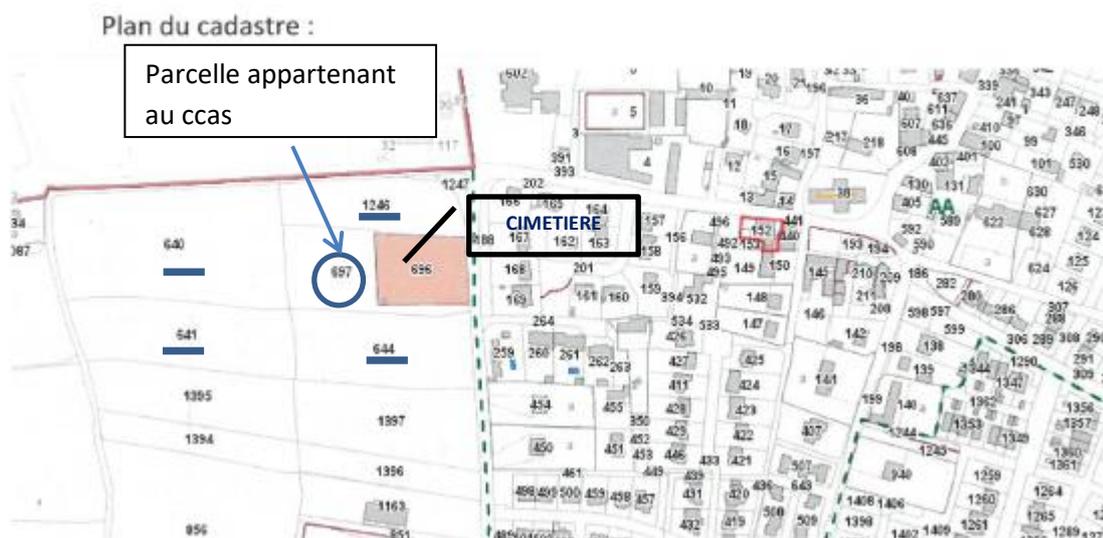
Exposé : Daniel Houitte, Maire

La construction de la future école maternelle oblige à repenser le stationnement devant servir à la salle polyvalente et aux écoles.

Au vu du scénario définitif du contrat d'objectif « Pôle équipement public » approuvé en décembre 2020, le choix de l'emprise du futur parking s'est porté sur la parcelle C 1246 4 437 m<sup>2</sup>) (*parcelle jouxtant le cimetière*).

Dans une réflexion plus globale du secteur, il a été proposé aux propriétaires consorts d'acquérir également les parcelles jouxtant le futur parking et le cimetière communal. Les parcelles concernées sont cadastrées C 640 (12 275 m<sup>2</sup>), C 641 (6 810 m<sup>2</sup>), C 644 (6 250 m<sup>2</sup>).

Un avis des domaines a été sollicité, dans ce sens, en novembre 2020. Selon le zonage et la catégorie de terre ; la valeur vénale de la totalité des parcelles est donnée à 62 977.50 €.



A la suite de courriers suivis d'échanges téléphoniques et de visites, un accord a été obtenu auprès des propriétaires conjoints au prix des domaines soit la totalité des parcelles et pour le montant estimé par DGFIP (domaines) 62 977.50 €.

Le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition des parcelles cadastrées C 640, 641, 644, 1246 pour un montant global de 62 977.50 € ;
- **INDIQUE** que les frais d'acte seront à la charge de la commune de Vignoc ;
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette affaire.

**BATIMENTS COMMUNAUX - POLE EQUIPEMENT PUBLIC – PROGRAMMISTE – CHOIX – ACTER**

Point ajourné

**FINANCES - SCHEMA COMMUNAL D'INCENDIE – BORNES INCENDIE - DETR (DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX) – AIDE FINANCIERE – SOLLICITATION – APPROBATION**

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
16	1	3		<b>10</b>

Exposé : Gilles Lesage, Adjoint Délégué

Un schéma communal d'incendie a été lancé sur le territoire de la commune de Vignoc en 2019. Un état des lieux des points d'eau naturels et artificiels incendie a été réalisé et finalisé puis validé par le SDIS en février 2021.

Le recensement a mis en avant le remplacement de puisards par des bornes incendies (3) et de rajouter 1 borne.

Les lieux-dits concernés sont :

### Remplacement des puisards

La Paumerie  
Entre Gras vache et la Haute Gatelais  
Le Haut Mééz

### Implantation d'une nouvelle borne

La Dorbelais

#### Plan de financement prévisionnel (devis en attente de réception – ci-après estimation)

Désignation	Dépenses	Recettes
fourniture et pose de borne	14 400 €	
FCTVA		2 362,18 €
DETR (40%)		4 800,00 €
Autofinancement		7 237,82 €
<b>Total général</b>	<b>14 400 €</b>	<b>14 400 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité

- ✓ **DIT** que des crédits seront inscrits au budget primitif 2021 pour le remplacement des puisards par des bornes incendie et pour la pose/fourniture d'une borne ;
- ✓ **SOLLICITE** une aide financière au titre de la DETR auprès des services de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;
- ✓ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

#### FINANCES - MAISON DES ASSOCIATIONS – AMENAGEMENT D'UNE SALLE A L'ETAGE – DETR – AIDE FINANCIERE – SOLLICITATION – APPROBATION

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
16	1	3		<b>10</b>

Exposé : Gilles LESAGE, Adjoint Délégué

Il est proposé de réaliser une salle à l'étage du bâtiment « Maison des associations ». Cette salle aurait vocation de servir de salle multi activité (environ 83 m2). Pour bénéficier de l'aide financière au titre de la DETR, il convient de prendre une délibération.

#### Plan de financement prévisionnel

Désignation	Dépenses	Recettes
Travaux	58 148,91	
FCTVA		9 538,75
DETR		13 834,93
Autofinancement		34 775,24
<b>Total général</b>	<b>58 148,91</b>	<b>58 148,91</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité,

- ✓ **DIT** que des crédits seront inscrits au budget primitif 2021 pour la réalisation des travaux ;
- ✓ **SOLLICITE** une aide financière au titre de la DETR auprès des services de la Préfecture d'Ille-et-Vilaine ;
- ✓ **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**ADMINISTRATION GENERALE - DELEGATIONS DU CONSEIL AU MAIRE – ACTER**

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
16	1	3		<b>10</b>

Exposé : Daniel Houitte, Maire

En application de l'article L 2122-23 du code général des collectivités territoriales et de la délibération du 04/06/2020, par laquelle le conseil municipal a donné délégation au Maire, le Maire rend compte à l'assemblée de décisions prises :

**Consultations**

Objet	Lieu	Fournisseur	Montant TTC
Panneau flèche directionnel	Mairie	Self signal	96,01 €
panneau interdit au tracteur et camion	rue du Pont	Self signal	100,85 €
isoloir et urnes	Mairie	Vedif	1 164 €
Rideaux occultants	Ecole maternelle	Filmatec	648,55 €
convention honoraires conseil juridique	Mairie	ARES - Rennes	228 €/heure

Le conseil municipal prend **ACTE**.

**Informations diverses**

Ouverture de la 7<sup>ème</sup> classe – école Simone Veil à la rentrée scolaire 2021-2022.

CCAS - point veille sur les personnes de + 75 ans